

TABLEAU RECAPITULATIF DES FORMALITES OBLIGATOIRES

Nationalité	Salarié en France / non salarié en France	Séjour de moins de 90 jours / séjour de plus de 90 jours	Demande de convention d'accueil	Demande de visa	Demande de carte de séjour
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Principauté d'Andorre, Principauté de Monaco, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse	salarié en France ou non salarié en France	séjour de moins de 90 jours ou séjour de plus de 90 jours	dispensé	dispensé	dispensé
Roumanie et Bulgarie	non salarié en France	séjour de moins de 90 jours ou séjour de plus de 90 jours	dispensé	dispensé	dispensé
Roumanie et Bulgarie	salarié en France	séjour de moins de 90 jours	obligatoire	dispensé	dispensé
Roumanie et Bulgarie	salarié en France	séjour de plus de 90 jours	obligatoire	dispensé	obligatoire
<u>Pays tiers sauf</u> Argentine, Australie, Bermudes, Bolivie, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Etats-Unis, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Malaisie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Saint-Marin, Saint-Siège, Salvador, Singapour, Uruguay, Venezuela	salarié en France ou non salarié en France	séjour de moins de 90 jours	obligatoire	obligatoire	dispensé

Contact : centre de mobilité / mobility centre . T 33 (0)5 56 33 80 88 . accueil.chercheurs@univ-bordeaux.fr

Nationalité	Salarié en France / non salarié en France	Séjour de moins de 90 jours / séjour de plus de 90 jours	Demande de convention d'accueil	Demande de visa	Demande de carte de séjour
Argentine, Australie, Bermudes, Bolivie, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Etats-Unis, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Malaisie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Saint-Marin, Saint-Siège, Salvador, Singapour, Uruguay, Venezuela	salarié en France	séjour de moins de 90 jours	obligatoire	dispensé	dispensé
Argentine, Australie, Bermudes, Bolivie, Brésil, Brunei, Canada, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Etats-Unis, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Malaisie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Saint-Marin, Saint-Siège, Salvador, Singapour, Uruguay, Venezuela	non salarié en France	séjour de moins de 90 jours	dispensé mais lettre d'invitation nécessaire	dispensé	dispensé
Pays tiers	salarié en France ou non salarié en France	séjour de plus de 90 jours	obligatoire	obligatoire	obligatoire